



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

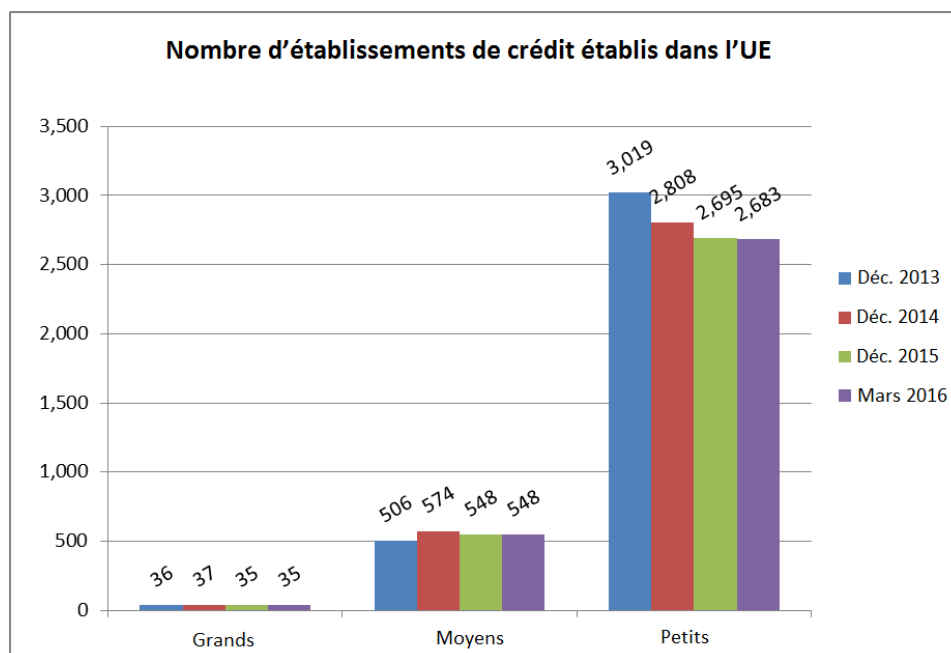
EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 août 2016

La BCE publie les données bancaires consolidées à fin mars 2016

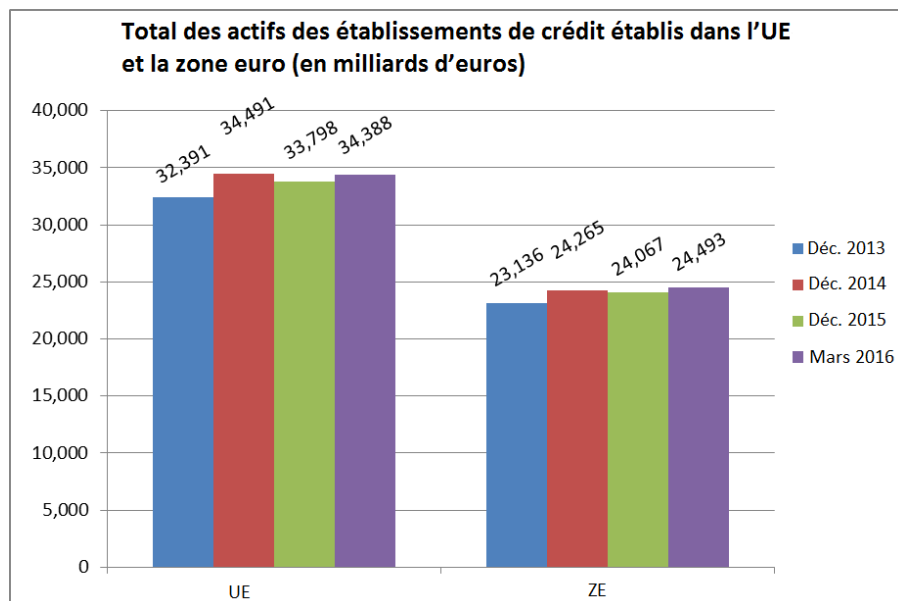
- Le nombre d'établissements de crédit établis dans l'UE a légèrement diminué, revenant de 3 278 en décembre 2015 à 3 266 en mars 2016.
- Le total des actifs de ces établissements de crédit a augmenté de 1,7 % au premier trimestre 2016, passant de 33 800 milliards d'euros à 34 400 milliards. Cette hausse est attribuable dans une large mesure aux pays de la zone euro.
- Les données bancaires consolidées trimestrielles sont un sous-ensemble des données annuelles correspondantes, couvrant toutes les informations pertinentes pour l'analyse du secteur bancaire.



Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France



La Banque centrale européenne (BCE) a publié les données bancaires consolidées (*Consolidated Banking Data – CBD*) à fin mars 2016, un ensemble de données relatives au système bancaire de l'Union européenne (UE) sur une base consolidée par groupe.

Les données bancaires consolidées trimestrielles couvrent des informations pertinentes nécessaires à l'analyse du secteur bancaire de l'UE, bien qu'elles soient un sous-ensemble simplifié des données correspondantes de fin d'année. Les données à fin mars 2016 portent sur 344 groupes bancaires et sur 3 216 établissements de crédit indépendants, et couvrent également 956 succursales et filiales sous contrôle étranger exerçant leur activité dans l'UE, soit la quasi-totalité des bilans du secteur bancaire de l'UE. Cet ensemble de données inclut un large éventail d'indicateurs de rentabilité et d'efficacité, de bilan, de liquidité et de financement, de qualité des actifs, d'indicateurs relatifs aux actifs gagés ainsi que d'indicateurs d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

Les agrégats et les indicateurs sont publiés pour l'intégralité de l'échantillon du secteur bancaire. Tandis que les grands déclarants appliquent les normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que les normes techniques d'exécution relatives au *reporting* prudentiel de l'Autorité bancaire européenne (ABE), d'autres déclarants peuvent appliquer les normes comptables nationales, auxquelles ils associent ou non les normes de l'ABE. Par conséquent, les agrégats et les indicateurs sont également publiés pour les données fondées sur les normes comptables nationales, en fonction de la disponibilité des rubriques sous-jacentes.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
 Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
 Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Outre les données à fin mars 2016, ce communiqué de presse contient également quelques révisions des données antérieures.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Alexandrine Bouilhet (tél. : +49 69 1344 8949).

Notes :

- Les données bancaires consolidées sont accessibles à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE : [<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691144>].
- Des informations complémentaires relatives à la méthodologie servant de base à l'élaboration des données peuvent être consultées sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : <http://www.ecb.int/stats/money/consolidated/html/index.en.html>.